

March 5, 2009

Le 5 mars 2009

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Rothstein JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Rothstein

BETWEEN:

ENTRE :

Valery I. Fabrikant

Valery I. Fabrikant

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Hôpital Cité de la Santé de Laval

Hôpital Cité de la Santé de Laval

Respondent

Intimé

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion to serve and file the application for leave to appeal by fax is granted and the application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-10-004141-089, dated November 10, 2008, is dismissed with costs.

La requête pour signifier et déposer la demande d'autorisation d'appel par télécopieur est accordée et la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-10-004141-089, daté du 10 novembre 2008, est rejetée avec dépens.

J.S.C.C.
J.C.S.C.